

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE

S/6479
28 juin 1965
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS-
ESPAGNOL

TELEGRAMME EN DATE DU 26 JUIN 1965 ADRESSE AU SECRETAIRE GENERAL
DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES PAR LE SECRETAIRE GENERAL
ADJOINT DE L'ORGANISATION DES ETATS AMERICAINS

Conformément à l'Article 54 de la Charte des Nations Unies, j'ai l'honneur de vous transmettre, pour l'information du Conseil de sécurité, le texte des messages télégraphiques Nos 228 et 229 adressés par le Secrétaire général de l'Organisation des Etats américains et du message télégraphique de la même date adressé par M. Horacio Vicioso Soto au Président de la Dixième Réunion de consultation :

"OEA, Saint-Domingue 26 juin 1965

No 228

Son Excellence M. Guillermo Sevilla Sacasa
Président de la Dixième Réunion de consultation

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint le rapport établi ce jour par le commandant de la Force de paix interaméricaine :

1. Entre 0 heure et minuit, le 25 juin 1965, quatre attaques non provoquées auraient été lancées par les forces de Caamaño. Elles auraient été engagées par des unités stationnées dans le couloir. Trois de ces attaques ont consisté en deux coups de feu chacune et peuvent être considérées comme insignifiantes. Au cours de la quatrième, 20 coups de feu ont été tirés d'un lieu indéterminé vers le bas de l'avenue Présidente Rios. Les forces des Etats-Unis n'ont riposté à aucune de ces attaques.

2. Le 24 juin à minuit, un groupe d'une centaine de rebelles a attaqué le poste de police et la centrale électrique de San Francisco de Macoris. L'attaque s'est poursuivie jusqu'au 25 juin à 13 heures. Elle a repris à 16 heures et a duré jusqu'à 17 h 30. Ces attaques ont été contenues par la police locale et par l'armée de la République Dominicaine dans l'intérieur du pays. Sept rebelles environ ont été tués et quatre faits prisonniers, différentes armes et une mitrailleuse de 50 ont été saisies. Un groupe d'enquête de l'OEA a été envoyé dans ce secteur mais le commandant des forces militaires s'est montré peu

disposé à l'aider en lui fournissant des renseignements. Il a indiqué qu'il ne désirait aucune aide de l'OEA.

Hugo Panasco Alvim

La commission des droits de l'homme s'est rendue aujourd'hui à San Francisco de Macoris.

José A. MORA"

"OEA, Saint-Domingue 26 juin 1965

No 229

Son Excellence M. Guillermo Sevilla Sacasa
Président de la Dixième Réunion de consultation
des Ministres des relations extérieures

Le Comité spécial poursuit ses entretiens, dans le cadre de la mission qui lui a été confiée. Une entrevue a eu lieu également avec le commandement unifié au sujet des activités de la Force de paix interaméricaine. En ce qui concerne les activités de la commission interaméricaine des droits de l'homme, dans la nuit du 24 juin, la commission a reçu, de différentes sources, des plaintes faisant état de menaces de violation des droits de l'homme; après une enquête pour vérifier la véracité de ces allégations, la commission est parvenue à la conclusion qu'elles étaient sans fondement. Hier matin des membres de la commission se sont entretenus avec le Secrétaire d'Etat aux relations extérieures M. Vicioso Soto, avec qui ils ont examiné les problèmes relatifs à la protection des droits de l'homme. La commission lui a remis une liste de personnes détenues dans la prison de Victoria ainsi qu'une autre liste de personnes emprisonnées dans l'intérieur du pays, et lui a demandé des renseignements sur chaque prisonnier, étant donné que dans de nombreux cas, on s'est plaint qu'aucune enquête n'ait eu lieu pour déterminer la culpabilité des personnes détenues. Le Secrétaire d'Etat a promis de prendre rapidement les mesures nécessaires. La commission a reçu également de M. Jottin Cury, ministre des relations extérieures du gouvernement constitutionnaliste, une demande concernant la protection des droits fondamentaux. A la suite des événements qui ont eu lieu à San Francisco de Macoris, et à la demande du Comité spécial, la commission des droits de l'homme s'est rendue dans cette ville pour étudier la situation, du point de vue de sa mission. Jusqu'à présent, 60 personnes se sont présentées au siège de la commission et ont déposé des plaintes pour violation des droits de l'homme.

José A. Mora"

"Saint-Domingue, le 26 juin 1965

Son Excellence M. Guillermo Sevilla Sacasa
Président de la Dixième Réunion de consultation
des Ministres des relations extérieures américains

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-après, pour votre information et à toutes fins utiles, le texte de la note remise ce jour aux membres de la Commission spéciale de l'OEA :

Saint-Domingue, le 26 juin 1965

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous informer que, d'après des renseignements fournis par le Secrétariat d'Etat aux forces armées et à la police nationale, au début de la matinée d'hier, un groupe de civils armés appartenant au groupe rebelle, parmi lesquels figuraient des membres de commandos provenant du secteur rebelle de la capitale, ont essayé de troubler l'ordre public dans la ville de San Francisco de Macoris, dans les casernes de l'armée et de la police nationale, à l'aide d'armes automatiques de longue portée; huit d'entre eux ont été tués et 30 faits prisonniers, à la suite de l'action défensive engagée par les unités des forces armées et de la police nationale envoyées sur les lieux, qui ont ainsi rétabli l'ordre et la paix qui doivent régner sur tout le territoire national.

Une grande quantité d'armes venant du secteur rebelle de Saint-Domingue et deux véhicules ont été pris aux agresseurs.

Vous comprendrez que la répétition de tels incidents, provoqués par les rebelles au moment même où se déroulent des conversations en vue de résoudre la crise dominicaine actuelle, pourraient amener le gouvernement de reconstruction nationale à ne plus admettre, comme il s'est vu dans l'obligation de le faire jusqu'à présent, qu'un petit groupe de mutins impose aux citoyens dominicains cette situation intolérable; ce groupe essaie actuellement d'étendre son mouvement de subversion, qui a cependant échoué, à tout l'intérieur de la République, où la situation est absolument normale.

L'Organisation des Etats américains, responsable du fait que le conflit dominicain n'a pas reçu la solution définitive que réclamait la majorité de la population, se doit tout au moins d'éviter que la République Dominicaine ne soit ensanglantée encore davantage par l'ambition des rebelles, qui, se sentant protégés par cette organisation, grâce à la présence et à l'action de la Force interaméricaine de paix,

voudraient agir dans tout le pays comme ils le font actuellement
impunément dans la partie de la ville de Saint-Domingue qu'ils occupent.

Veuillez agréer, etc.

Horacio Vicioso Soto
Secrétaire d'Etat aux relations extérieures"

William Sanders
Secrétaire général adjoint
Organisation des Etats américains

